



## Éditorial

### UNE AFRIQUE D'ACTEURS

**Afrique, la légende rose : croissance démographique et économique, richesses minières et pétrolières, marchés émergents, l'Afrique est le continent de l'avenir. Afrique, la légende noire : enfants affamés et enfants-soldats, pauvreté, guerre et corruption. En attendant le réchauffement climatique...**

**Le défaut commun à ces deux versions, c'est qu'elle n'envisage l'Afrique que pour s'y enrichir, s'en protéger ou pour la secourir. Au choix de l'observateur cupide, peureux ou charitable. Les populations africaines ont disparu. Leurs intérêts, projets, rêves, les spécificités de chaque pays, les aspirations des jeunes du continent... il n'en est plus question.**

**L'actualité apporte un démenti cinglant à cette vision passive de l'Afrique. Le mouvement démocratique du Sénégal, la révolution burkinabè, ce dynamisme des populations, où est-il passé dans nos analyses savantes ? Des milliers de jeunes, d'intellectuels, d'artistes, de religieux ont manifesté qu'en Afrique, il y avait des hommes et des femmes qui veulent reprendre leur destin en main.**

**La soif de démocratie est universelle. Le pouvoir en Afrique est aux mains d'hommes forts : particularisme culturel, démocratie à l'africaine ? Et l'on passe sous silence les mouvements sociaux et politiques qui protestent contre la confiscation du pouvoir et des richesses.**

**La démocratie ne s'exporte pas, elle se conquiert. Qui a renversé le dictateur Compaoré ? Non pas les bombes occidentales. Mais un million de manifestants désireux de faire le ménage à coup de balai citoyen.**

**La démocratie est le meilleur garant de la stabilité. Là où la peur et la corruption empêchent toute expression, la colère couve. Et un jour, le volcan entre en éruption. La dictature prépare l'instabilité.**

**Une période clé s'ouvre pour l'Afrique. En 2015-2017, une conjonction de fins de mandats et d'échéances électorales pourrait marquer la fin d'une douzaine de régimes archaïques et autoritaires.**

Antoine Sondag  
antoine.sondag@lebret-irfed.org

## Pour une alternance démocratique en Afrique

Par Eve Rodot

**Eve Rodot, jeune chargée de mission au Secours Catholique, coordonne la plateforme « Tournons la page » qui regroupe de nombreuses associations et ONG, et des personnalités de la société civile de divers pays d'Afrique et d'Europe. Pour une campagne *En Afrique, comme ailleurs, pas de démocratie sans alternance*. [www.tournonslapage.com](http://www.tournonslapage.com)**

« La démocratie est le pire des régimes à l'exception de tous les autres ». Cette phrase de Churchill illustre les scepticismes actuels à l'égard de ce large concept. La démocratie fait l'objet de critiques, car on a du mal à l'appréhender dans sa complexité, à connaître et à définir ses limites, et ce dans le monde entier.

En 2015 et 2016, vingt-sept élections présidentielles devraient avoir lieu en Afrique, concernant ainsi la moitié des pays du continent. L'enjeu est grand pour une Afrique qui compte de nombreuses dictatures et de fausses démocraties. On serait tenté d'être fataliste à ce sujet : le continent est acculé par tant de difficultés qu'il serait difficile de faire autrement, ou encore que les Africains ne sont « naturellement » pas faits pour la démocratie. C'est oublier qu'ils n'ont pas choisi la dictature, et que nombreux sont ceux qui se battent dans leur pays pour avoir la possibilité d'exercer pleinement leurs droits en tant que citoyens. Le droit à la démocratie y fait l'objet de luttes acharnées, d'autant plus que nous sommes entrés depuis octobre 2014 dans une période dont les enjeux sont cruciaux. La révolution burkinabè de l'automne dernier nous fournit un exemple à la fois complet, récent et porteur d'enseignements - preuve que la dictature n'a rien d'une fatalité en Afrique.

### La révolte burkinabè : un cas d'école ?

Le 31 octobre 2014, Blaise Compaoré démissionnait de la présidence burkinabè après 27 ans de pouvoir sans alternance. Arrivé en 1987 à la tête du pays suite à un coup d'État contre l'anti-impérialiste Thomas Sankara, il a finalement quitté

son poste sous la pression de la rue, qui a fait corps contre la tentative de Blaise Compaoré de modifier la constitution en y supprimant la limitation du nombre de mandats présidentiels. Il avait déjà tenté la manœuvre en 1997, contraint de rétablir la limitation trois ans après (déjà sous la pression de son peuple qui l'accusait d'avoir fait assassiner le journaliste Norbert Zongo). Cet épisode a affaibli le pouvoir, permettant une plus grande liberté de la presse et d'expression, ce qui n'est pas le cas dans des dictatures plus fortes. Cet automne, la population est restée mobilisée jusqu'à son départ. Les tentatives de médiation de l'Église, notamment de Mgr Ouedraogo, archevêque de Ouagadougou, entre le parti au pouvoir et l'opposition n'ont pas suffi à faire céder Compaoré : l'appel devait venir de la population elle-même.

L'armée a alors pris le pouvoir, s'engageant à le restituer rapidement aux civils. Michel Kafando, longtemps ambassadeur auprès de l'ONU (un civil donc), est désigné président de la transition le 17 novembre, également chargé des Affaires Étrangères. Le lieutenant-colonel Issac Zida cumule le poste de Premier ministre avec celui de ministre de la Défense. L'un de ses bras droits, le colonel Auguste Denise Barry, a obtenu le portefeuille de l'Administration territoriale et de la Sécurité (c'est-à-dire l'Intérieur). Au total l'armée compte quatre membres dans ce gouvernement de transition. Pour le moment, on peut observer un relatif équilibre malgré des institutions fragiles et provisoires. Le départ de Blaise Compaoré a été une opportunité pour les partis politiques d'opposition et pour l'armée

d'accéder au pouvoir. La détention par les militaires de postes clés du gouvernement pourrait laisser penser à une sorte de coup d'État déguisé. Afin d'éviter toute tentation pour ces nouveaux arrivés de perpétuer le système inégalitaire et semi-autoritaire de l'ère Compaoré, la société civile et la population restent très vigilantes. Elle est restée très mobilisée lors de la formation du gouvernement de transition. Une charte de la transition a été établie par la société civile et l'opposition justement pour encadrer l'exercice du pouvoir ; les membres du gouvernement de transition ne pourront pas faire partie du prochain gouvernement. Cette attitude est réellement positive : elle révèle une prise de conscience citoyenne large.

Les prochaines élections présidentielles et législatives auront lieu le 11 octobre 2015. Ce qui laisse très peu de temps (et d'argent !) au pouvoir de transition pour assurer les objectifs qu'il s'est fixé, à savoir une refonte quasi-complète du fonctionnement politique du pays, l'organisation d'élections réellement démocratiques, la réouverture de dossiers sensibles (les assassinats de Zongo et Sankara notamment), face à des attentes considérables de la part de la population.

### **Le rôle déterminant de la société civile et des jeunes**

Parmi les leaders civils de la rébellion burkinabè, on retrouve le « Balai Citoyen », mouvement fondé par deux rappers, Smockey et Sams'k le Jah, durant l'été 2013. Blaise Compaoré était alors déjà soupçonné de vouloir modifier la Constitution pour se représenter à l'élection présidentielle : le « Balai Citoyen » se mobilisait contre la tenue d'un référendum à ce sujet, érigé par le pouvoir en place comme la preuve d'un processus démocratique afin de faire passer une manœuvre qui ne l'était pas. S'inspirant du collectif sénégalais « Y en a marre », qui a réussi en 2012 à s'opposer à un troisième mandat d'Abdoulaye Wade, ce mouvement non-partisan a favorisé des approches non-violentes. Le « Balai Citoyen » n'a pas cherché à accéder au pouvoir, mais à sensibiliser la société, notamment la jeunesse, pour qu'elle s'implique davantage dans la prise de décision politique.

Les moyens de mobilisation du « Balai Citoyen » ont beaucoup compté dans son succès. Comme leurs amis sénégalais, les militants ont utilisé des outils permettant de toucher un large public, pour ne pas se limiter aux élites intellectuelles et politiques. L'organisation de concerts-

meeting a, par exemple, permis de remplir des stades entiers, alliant musique et messages politiques forts. La mise en place d'une Caravane, se déplaçant partout dans le pays à la rencontre de la population a également permis de toucher des personnes n'ayant pas accès à internet. Un consciencieux travail de terrain, que certains appellent « l'éducation populaire », a été réalisé, consistant à rencontrer les gens jusque dans les marchés ou les bus, pour leur expliquer simplement les enjeux et leurs droits dans le contexte politique.

L'obtention de la démission de Blaise Compaoré a été leur première victoire, mais la mobilisation reste forte, afin de veiller au bon déroulement de la transition engagée depuis novembre dernier. La société civile s'érige en réel contre-pouvoir, imposant un comportement irréprochable de la part des dirigeants. Elle s'attache également à rester mobilisée au-delà de la simple alternance, en s'attaquant à ce que Smockey appelle « les racines de l'ancien régime », ce qui montre toute la complexité d'une gestion très ancrée du pouvoir, dans des pays où elle reste l'apanage d'une minorité. Obtenir justice pour les victimes de cet ancien régime, notamment le journaliste Zongo et le père de la révolution burkinabé Thomas Sankara, est l'une des priorités du « Balai Citoyen ». Les « martyrs » de l'Afrique ont d'ailleurs un poids considérable dans la mobilisation citoyenne. Au Burkina Faso, la lutte de Thomas Sankara a inspiré les jeunes de la révolution d'octobre. Ailleurs, ce sont Patrice Lumumba (République Démocratique du Congo), Barthélémy Boganda (Centrafrique), Ruben Um Nyobé (Cameroun). Leur influence dépasse même les frontières : ils représentent un ensemble de valeurs dont se réclament les démocrates africains, quelle que soit leur nationalité.

Le soulèvement de masse d'octobre 2014 au Burkina Faso inspire les populations du reste du continent, du Togo au Gabon, en passant par le Congo et la République Démocratique du Congo (RDC). Ayant encore en tête les révolutions arabes (même si finalement un seul pays a entamé une réelle transition démocratique, la Tunisie), l'idée est venue à l'esprit de médias, d'intellectuels, de militants, que le Burkina Faso pouvait être la Tunisie de l'Afrique subsaharienne, enclenchant un enchaînement de révoltes pour la démocratie, dont le premier objectif est l'alternance au sommet de l'État.

Les dirigeants du reste du continent ont également suivi attentivement les événements burkinabés. Certains y ont vu une

leçon. C'est le cas de Yayi Boni, le président béninois, au pouvoir depuis 2006, qui a fini par abandonner définitivement le projet de loi portant sur la révision de la Constitution. Mais tous les pays ne sont pas dans la même situation. En Guinée Équatoriale, Theodoro Obiang Nguema a interdit aux médias d'État ne serait-ce que d'évoquer la révolution burkinabée. Ainsi, dans certains pays, le régime en place contrôle d'une main de fer l'armée, les pouvoirs législatifs et judiciaires : au Togo, au Gabon, au Congo, au Cameroun, au Tchad, pour n'en citer que quelques-uns. Mais ailleurs, quels sont les espoirs d'alternance ?

### **Les tentatives de maintien au pouvoir malgré la limitation de mandats**

On peut discerner trois pays où lors des prochaines élections, le président doit quitter le pouvoir conformément la Constitution, mais est soupçonné de vouloir y rester : Le Congo, la RDC et le Burundi.

Au Congo, Denis Sassou Nguesso a dirigé le pays une première fois de 1979 à 1992. Il reprend violemment le pouvoir en 1997 (installant la guerre civile jusqu'en 2005) pour y rester jusqu'à aujourd'hui. La Constitution prévoit une limitation du nombre de mandats à deux et une limite d'âge du président au moment des élections à 70 ans ; deux barrières à la candidature de Denis Sassou Nguesso aux prochaines élections de 2016, qu'il compte bien essayer d'abattre. Face aux mascarades électorales des dernières années, plusieurs partis d'opposition ont adopté une stratégie de boycott des élections comme principale forme de contestation. Le droit de manifester et la liberté de la presse sont très restreints, l'opposition est réprimée et divisée, la société civile mal organisée. Le rapport de force politique reste très déséquilibré et les atteintes aux droits humains se multiplieront très certainement avec le rapprochement des élections. Le chef de l'État contrôle l'armée et a des moyens de pression sur la communauté internationale grâce à ses ressources pétrolières. Mais le sort du pays n'est pas joué, surtout si la situation tant en République Démocratique du Congo qu'au Burundi trouve une issue favorable.

Dans la région des Grands Lacs, trois pays (la RDC, le Rwanda et le Burundi), ont dans leur constitution des limitations à deux du nombre de mandats. Les enjeux sont grands car les constitutions sont associées à trois accords de paix, signés sous la surveillance de la communauté

internationale. Les atteintes au processus démocratique dans ces pays menacent gravement leur stabilité, et par conséquent celle de toute la région, tant les contextes sont liés.

Ainsi, en RDC, les événements burkinabés ont plutôt incité le président à changer de stratégie pour rester au pouvoir. Une modification constitutionnelle, évoquée en 2014, notamment par les proches de Laurent-Désiré Kabila, n'est plus vraiment à l'ordre du jour. Cependant, une loi électorale a été proposée, incluant un recul de la date des élections pour pouvoir réaliser un recensement de la population. L'argument convainc a priori : aucun recensement administratif n'a été effectué depuis 1970 ! Son actualisation permettrait de disposer de fichiers électoraux plus fiables. C'est sans dire que le pays est immense et que dans certaines régions comme le Nord-Kivu sont encore sous le joug de milices armées issues de la guerre de 1998, officiellement terminée en 2002 ; dans ces territoires, pas de recensement possible. Il a finalement accepté de séparer le planning de la présidentielle de celui du recensement, mais il manque toujours un calendrier électoral précis intégrant législatives, présidentielle et recensement.

Au Burundi, un projet de révision constitutionnelle a été rejeté par le Parlement en mars 2014 à une voix près. Elle prévoyait de supprimer la référence aux Accords d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi, renforçant notamment le pouvoir exécutif (avec un président dont le nombre de mandats autorisés serait illimité et les pouvoirs élargis). Aujourd'hui, sa stratégie pour rester au pouvoir est une interprétation de la Constitution. Il prétend en effet que sa première élection par le Parlement en 2005, et non au suffrage universel direct, ne compte pas parmi les deux mandats présidentiels autorisés par l'article 7 du protocole II de l'Accord d'Arusha (puisque l'on y parle d'élection au suffrage direct).

### **Pour un retour à la limitation de mandats**

Dans d'autres pays, les démocrates souhaitent au contraire modifier la Constitution, mais cette fois pour retourner à une limitation de mandats déjà supprimée : par Idriss Deby Itno au Tchad en 2005, Paul Biya au Cameroun en 2008, Ismaïl Omar Guelleh à Djibouti en 2010, Yoweri Museveni en Ouganda en 2010...

Au Togo, Gnassingbé Eyadéma est parvenu au pouvoir en 1967 au prix



### **ELECTIONS AU TOGO**

**Le sport quinquennal politique recommence-t-il au Togo ? C'est la question que peut se poser un observateur avisé de la situation politique de ce pays depuis 1990. Comme dans les autres pays d'Afrique, on a l'impression que c'est le même scénario, les mêmes acteurs et les mêmes résultats qui sont attendus. Pourquoi, excepté quelques rares pays comme le Ghana et le Bénin, le reste des dirigeants, ou devrais-je dire des systèmes politiques au pouvoir, paraissent-ils réfractaires à l'alternance politique ? Certes des efforts sont réalisés sur le plan économique et institutionnel, parfois avec quelques lueurs d'espoirs en politique, mais des blocages demeurent. A l'approche des élections, on reconnaît la misère du peuple, pour offrir un sac de riz par-ci, quelques bidons d'huile par-là, et au gré des dons et des foules qui accourent, les résultats sont déjà programmés par les régimes au pouvoir. Comme le disait le Président tchadien Idriss Deby dans les années 2000 après sa victoire aux élections, sur les ondes de RFI, en tant qu'organisateur « j'ai gagné les élections dès le premier tour comme il est de coutume en Afrique ». De quelle coutume est-il question ?**

**Du côté des oppositions, si on prend le cas du Togo, on se rend compte**

d'un coup d'État militaire, après avoir déjà participé quelques années plus tôt à l'assassinat du leader de l'indépendance togolaise, Sylvanus Olympio. Son régime est celui de la terreur : torture, exécutions sommaires et truquage d'élections sont monnaie courante. Faure Gnassingbé succède à son père en 2005 au terme d'élections truquées dont la contestation est violemment réprimée, faisant entre 500 (minimum indiqué par le rapport de l'ONU) et 2000 morts, bénéficiant de complicités internationales, notamment de la France. Il truque et inverse le résultat des élections présidentielles de 2010 et législatives de 2007 et 2014. Sous la pression de l'opposition, un Accord de Politique Global (APG) est signé en 2006, juste après le coup d'Etat militaire et électoral. Il prévoit notamment un retour à la limitation du nombre de mandats (adoptée par referendum en 1992, supprimée 10 ans plus tard). Le président

que le surplace, parfois la régression politique, n'est pas de la seule faute des hommes au pouvoir. L'opposition a ses responsabilités et a bien des fois trahi la confiance du peuple. Entre divisions et querelles intestines des leaders, entre sabotage de stratégies et recherche d'intérêts personnels, le peuple est livré à lui-même, mais parfois bien naïf encore. A voir le nombre de morts qu'a compté le Togo depuis l'avènement du processus du multipartisme de 1990 à ce jour, n'est-il pas temps que les différents systèmes (je préfère parler de système que d'acteurs étant donné la complexité de ce qui se trame politiquement au détriment du peuple) se disent qu'il est temps de redonner espoir et espérance à la population ? Quitte à inventer une nouvelle forme de démocratie, dans laquelle la gouvernance serait à la Suisse. Un comité de médiation au pouvoir avec une gestion alternative par chaque membre. Ceci évitera que des gens fassent de la politique un métier au grand dam de la population. Et si pour une fois, les élections togolaises devenaient un laboratoire d'exemple de démocratie en Afrique ?

par Edouard Koutsava (Togo), ancien Secrétaire général de la *Jeunesse Etudiante Catholique Internationale*.

repousse ensuite la mise en œuvre de cet accord, se maintenant par un scrutin à un tour. Mais la tension monte à l'approche de la présidentielle de mars 2015, et dans la crainte d'une répétition des événements de 2005. Une commission a été réunie pour mener des réformes, sous le regard critique de l'opposition, qui ne parvient pas à imposer les siennes. Elle demande notamment le retour à limitation de mandat immédiate et sans rétroactivité (donc sans possibilité pour Faure Gnassingbé de se présenter en 2015), la tenue d'élections à deux tours et non à un seul...

Au Tchad, où Idriss Déby est arrivé grâce à un coup d'État en 1990 et au Cameroun, où Paul Biya préside depuis 1982, l'État est confronté à l'enjeu de la sécurité liée au terrorisme, priorité de la politique étrangère des gouvernements occidentaux. La limitation de mandats a déjà été supprimée. Le soutien affiché de la France à ces pays ne faiblira pas

compte-tenu des récents attentats à Paris.

Cela révèle plusieurs erreurs fondamentales d'analyse. La première est l'illusion que l'islamisme extrémiste est un ensemble homogène à travers les continents : l'État islamique n'est pas Boko Haram, qui n'est pas non plus Al-Qaïda, et encore moins le Hamas ou le Hezbollah ! On peut même considérer qu'ils sont, pour certains, en compétition. La seconde est celle qui consiste à placer la dictature comme le meilleur bouclier contre le djihadisme. Cela a par exemple permis au gouvernement camerounais de faire passer une « loi antiterroriste ». Cette dernière inquiète car elle est tellement floue qu'elle risque de laisser place à des interprétations abusives et viser l'opposition politique. Ce sont en fait les politiques fortement inégalitaires, l'absence d'État de droit, la répression de certaines minorités, les atteintes aux libertés d'expression, de manifestation, qui ont participé (entre autres) à alimenter les réseaux terroristes.

Il est difficile d'être exhaustif dans cet article. On ne saurait cependant oublier le Zimbabwe, où le président Robert Mugabe, bientôt 91 ans, préside depuis 1987, ni Omar el-Béchir, qui dirige violemment le Soudan depuis 1993. Sur la liste on trouve également la dynastie Bongo, au pouvoir depuis 1967 au Gabon et le président angolais José Eduardo dos Santos, arrivé au pouvoir en 1979, dont le pays, riche en pétrole, a connu une sanglante guerre civile durant 26 ans.

Il est important de noter aussi que dans certains pays de réels efforts sont faits : des processus démocratiques encourageants sont en marche, même s'ils sont encore incomplets. La limitation de mandat existe déjà dans de nombreux pays, signe d'une facilitation des alternances et donc d'une démocratisation progressive du continent. Jerry Rawlings au Ghana en 2001, Mathieu Kérékou au Bénin en 2006, ou encore des présidents Aristides Pereira, Antonio Mascarenhas et Pedro Pires qui se sont succédé au Cap-Vert, ont, par exemple, fait le choix de l'alter-

nance. Et on ne peut pas dire que leurs pays soient dans une moins bonne santé économique que dans les dictatures voisines.

### Pourquoi la démocratie ?

Suite au discours de La Baule de François Mitterrand en 1990 adressé aux vingt ex-colonies françaises, de nombreuses démocraties dites de façade se sont mises en place, comme certaines évoquées plus haut. Le multipartisme a été introduit dans de nombreux pays mais par les dictateurs ont ensuite repris le dessus. Leurs arguments pour prétendre au statut de « régime démocratique » étant l'organisation d'élections (le plus souvent truquées) et le multipartisme (mais sans liberté d'expression pour l'opposition). L'alternance politique, garantie par la Constitution, et la tenue d'élections libres et transparentes sont des indicateurs de démocratie. En acceptant ces conditions, les dirigeants rendent le pouvoir à son ultime dépositaire, le peuple. Mais elle est plus un garde-fou qu'une fin en soi. Le processus de démocratisation est plus long et plus complexe que cela. Des critères plus approfondis doivent être respectés, comme l'assurance par l'État des libertés fondamentales de tous ses citoyens sans exception, la séparation effective des pouvoirs, la lutte contre la corruption, la répartition équitable des richesses, la sensibilisation citoyenne, et d'autres encore. Le rappeur et militant burkinabé Smockey parle d'*iceberg* pour montrer que la dictature ne se résume pas en un seul homme mais est l'expression de tout un système profondément ancré et plus difficile à combattre.

L'idée selon laquelle les Africains ne sont pas mûrs pour la démocratie, ou bien qu'il devrait y avoir une démocratie « à l'africaine » (sous-entendu avec un homme fort à la tête du pays) est encore répandue, même si elle n'est pas la seule. Les événements au Burkina Faso et au Sénégal la réfutent de fait. Il faut en effet se méfier d'une lecture essentialiste, culturaliste, qui fournit à certains dirigeants, s'ils ne

l'alimentent pas eux-mêmes des arguments irrecevables pour se maintenir au pouvoir. Ces événements ont aussi prouvé que la démocratie n'a pas de modèle unique, et que c'est à la population de la définir (sans tomber dans le culturalisme pour autant). Mais pour mobiliser, il faut pouvoir s'exprimer. Dans certains pays où la liberté d'expression est relativement possible (au Burkina Faso et au Sénégal par exemple), des militants ont pu développer des formes alternatives de mobilisation, souvent à une échelle très locale, comme la mise en place d'une radio locale indépendante, l'organisation de concerts, les programmes d'éducation populaire. Cependant, cela est peut être impossible et/ou insuffisant dans des pays où la transition démocratique est moins engagée (au Tchad, au Congo, au Togo, en Guinée Equatoriale, pour n'en citer que quelques-uns), car les médias sont contrôlés et les journalistes, les opposants et les militants muselés.

De surcroît, des sommes importantes sont investies dans l'aide au développement. Or, la démocratie est une condition essentielle de l'amélioration des conditions de vie et l'émancipation. On ne peut espérer que le continent africain progresse en matière de santé, d'éducation, de protection de l'environnement, sans la mise en place de véritables États de droit. L'approche « globale » (qui souligne un renforcement des échelles globale et locale), de plus en plus utilisée dans le contexte de mondialisation, ne doit pas nous faire oublier que l'échelon national reste déterminant, et ne peut être édulcoré dans des modes de gestion intégrés. Le manque de politisation (ou parfois leur trop grande proximité avec le pouvoir) des organisations de la société civile est un réel problème. Il faut bien distinguer les termes politique et partisan, trop souvent confondus. On peut avoir une action politique et participer au débat public sans nécessairement être partisan. Inutile sans doute de rappeler que la politique est la base de toute société. Pourquoi la société civile en serait-elle exclue ?

*Développement et civilisations* est une publication éditée depuis 1972 sous divers noms par l'association Développement et Civilisations - Lebret-Irfed 49, rue de la Glacière - 75013 PARIS - FRANCE - 33(0)1.47.07.10.07 - contact@lebret-irfed.org  
L'association Développement et Civilisations - Lebret-Irfed anime un réseau d'acteurs de développement solidaire présents sur tous les continents.

**Directeur de la publication :** Yves Berthelot - **Rédacteur en chef :** Antoine Sondag - **Conseil de rédaction :** Claude Baehrel, Yves Berthelot, Karine Besses, Roland Colin, Isabelle Duquesne, Karine Meaux, Anouk Coqblin, Denise Sanou, Bernadette Huger, Asphodèle Berthelot, Emmanuelle Bouzigon, Jacqueline de Bourgoing.

La reproduction des textes publiés est autorisée à la seule condition que soit clairement indiquée la source, avec les coordonnées de *Développement et civilisations*. Un exemplaire du document reproduisant le texte doit être envoyé à l'adresse de la publication.

Pour soutenir nos actions :

chèque en euros, CHF ou US\$ à l'ordre de Développement et Civilisations - Lebret-Irfed

Virements bancaires : en France : LA POSTE FR10-2004-1010-1233-2971-2T03-350 (BIC : PSSTFRPPSCE)

en Suisse : RAIFFEISEN - Genève, N°IBAN CH41 8018 1000 0074 9583 6 CHF (SWIFT : RAIFCH22)

ISSN 1951-0012 - Imprimerie IGC Communigraphie - St Étienne - 04 77 92 04 80 - Imprimé sur papier recyclé

